

À Perpignan, mercredi 25 février à 12h, tous ensemble devant le consulat d'Espagne contre la criminalisation du mouvement social espagnol contre les lois liberticides



En Espagne, où 23% de la population est au chômage et où 3 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, le mouvement social et syndical est frappé par une grave répression étatique rappelant les heures sombres du franquisme.

Plus de mille personnes sont poursuivies dont des centaines avec des menaces de prison ferme et de lourdes amendes à payer pour participation à des faits de grève, mais aussi à des actions anti-expulsions de logements, dans le cadre du mouvement « *Stop desahucios* » pour loyers ou hypothèques impayés. Le simple fait de participer en tant que soutien à un piquet de grève devient aussi un délit.

Le gouvernement espagnol multiplie les attaques anti-ouvrières et anti-sociales. La réalité de cette vague répressive est telle que les syndicats espagnols parlent de « fascisation du régime ». Une réalité qui ne manquerait pas de s'aggraver dans le cas où serait votée (en mars 2015) au Parlement espagnol la « Loi organique de sécurité publique » appelée par les défenseurs des droits syndicaux et politiques « la loi du bâillon » (*Ley Mordaza*).

Cette loi a pour but de bâillonner toute résistance sociale : des amendes de 30 000 € pour ceux qui refuseraient de présenter les documents d'identité à la police, des amendes du même

ordre pour les citoyens qui s'opposeraient aux expulsions de logements. Photographier un policier ou critiquer le pouvoir en place sur une banderole sera aussi interdit ! Manifester devant un bâtiment public sera passible de 9 mois de prison. La participation à une manifestation non autorisée pourra entraîner jusqu'à 600 000 € d'amende. Dans les villes espagnoles, des rassemblements et manifestations dans le cadre de cette campagne unitaire anti-répression ont eu lieu en 2014 et d'autres journées d'action sont prévues en 2015.

En France ces règles liberticides n'existent pas... pour le moment. **Mais attention à la contagion !** Sous prétexte de lutte contre les terroristes, on s'attaque aux immigrés sans papiers, puis à ceux qui les soutiennent, de même que l'on criminalise les grévistes et les contestataires des grands projets inutiles !

En France comme en Espagne, nous nous opposons à toute forme de criminalisation du mouvement social syndical et politique. La résistance sociale ne sera pas bâillonnée. Un coup contre un peuple est un coup contre tous ! Solidarité internationale !

Des rassemblements devant l'ambassade d'Espagne à Paris et devant les consulats de Bayonne, Bordeaux, Lyon, Marseille, Montpellier, Pau, Strasbourg et Toulouse sont prévus dans le courant du mois de février.

**Les signataires relaient l'appel lancé par les syndicats de lutte de classes en Espagne.
Soyons nombreux devant le consulat d'Espagne,
12 rue Franklin à Perpignan, mercredi 25 février à midi
pour nous opposer à cette loi et manifester notre soutien au peuple espagnol.**

- Confédération Nationale du Travail (CNT66)
- Confédération Nationale des Travailleurs-Solidarité Ouvrière (CNT-SO)
- Groupe anarchiste Puig Antich ▪ Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA)
- Parti Communiste Français (PCF) ▪ Union syndicale Solidaires